



SELECTIF REGIONAL SLALOM A AMOU

LE 24 et 25 janvier 2015

ORGANISATEUR : COMITE DEPARTEMENTAL CANOE-KAYAK DES LANDES

LIEU : 40 330 AMOU

SITE DE PRATIQUE : LE LUY DE BEARN

NIVEAU : CLASSE 1 - PASSAGE 2 -

TYPE : SELECTIF REGIONAL – qualification – finale A – Finale B

CONTACT : STEPHANIE IRAUNDEGUI

Tel : 06.21.41.11.58

Email : faniflok@hotmail.com



SECURITE : règlement FFCK

*** SAMEDI 24 janvier 2015 *******

8H30-12H30 : formation juge à la salle de l'étoile + pratique au bassin sur la course des patrouilles (inscription au préalable par mail faniflok@hotmail.com)

10H-13H:

- entraînement sur le bassin (sécurité assuré par les clubs)
- remise des dossards par équipe pour les patrouilles (possibilité de mixer les clubs, les catégories et les embarcations)

14H-16H: Course des patrouilles (inscription par mail faniflok@hotmail.com)

15h-17h : Confirmations par club et remise des dossards par club à la base nautique. (Chèque de caution ou pièce d'identité à prévoir)



Restitution des dossards par club à l'issue des finales à la base.

16H : FERMETURE du bassin, MONTAGE du parcours

16H30 : DEMONSTRATION du parcours

17H30 : approbation du parcours

18H00 : règlement hébergement et repas du soir à la salle de l'étoile

19H00 : Pot d'ouverture de course avec les élus

*** DIMANCHE 25 janvier *******

8H : réunion des JUGES (au local)

09H : Départ de la course des qualifications

12H : Pause repas pour les juges

13H : réunion des JUGES (à la base)

13H30 : Finale B - Finale A

16H30 : Résultats

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction du nombre d'inscrits.

Sélectif Régional AMOU

INSCRIPTIONS

Pour la course de patrouille :

Inscription par mail : faniflok@hotmail.com (nom - prénom - n° de licence - club ou nom d'équipe)

Pour le sélectif régional :

Inscriptions en ligne uniquement http://www.ffck.org/eau_vive/
droit d'inscription de 10€ par embarcation (1€ sera reversé au club de Pluméliau qui a été sinistré le mois dernier)
(un chèque par club libellé au CDCK 40), à remettre le Samedi de 14h et 16h
Toute inscription hors délai entraînera une pénalité de 15 € (en plus des droits d'inscription)

JUGEMENT

Pour la course de patrouille :

Le jugement se fera sur la base du volontariat ainsi qu'avec les stagiaires en formation

Pour le sélectif régional :

3 à 11 bateaux inscrits -> 1 juge de porte non compétiteur.

12 bateaux inscrits ou + -> 2 juges de porte non compétiteurs.

Le nom des juges devra être indiqué lors des confirmations. 200 € par juge manquant.

SUR PLACE :

Occasionner le moins de gêne possible aux riverains. Respecter l'environnement et les propriétés privées qui entourent le bassin. Utiliser les poubelles et le WC du camping.

DORMIR

- Maison Baigthosse à Amou : 20 euros/ pers (nuit/ repas du soir/ petit dej)
(Réservation à faire par mail : faniflok@hotmail.com ou par tel au 06.21.41.11.58)

- Complexe sportif d'Hagetmau : 05.58.79.79.79/05.58.05.77.50
contact@complexe-sportif-hagetmau.fr
www.complexe-sportif-hagetmau.fr
- Hôtel restaurant Kyriad à Orthez : 05.59.69.28.77
- Office de Tourisme d'Amou : tel : 05.58.89.02.25
info@amoutourisme.com
www.amoutourisme.com

MANGER

- Buvette du club : sandwichs, grillades, gâteaux, boissons chaudes, possibilité de commander des poches pique-nique le samedi pour le dimanche midi
- Le soir repas à 10 €. Seulement sur réservation auprès de Stéphanie 06.21.41.11.58.